



Rapport d'Orientations Budgétaires

Budget Annexe

Régie « Réseau de chaleur »

12 février 2025

SDEHG

**9 rue des 3 Banquets – CS 58021
31080 TOULOUSE CEDEX 6**

Table des matières

I.	Introduction.....	3
II.	Bilan 2024 et Projection des activités techniques de la régie	3
A.	Réseau de chaleur à Grazac.....	3
B.	Réseau de chaleur au Lherm.....	3
C.	Réseau de chaleur à Fonsorbes.....	5
D.	Réseau de chaleur à L'Isle-en-Dodon.....	5
III.	Bilan et projection financière 2025 de la régie	7
A.	Bilan financier 2024.....	7
B.	La Section d'Exploitation 2025.....	8
C.	La Section d'Investissement 2025	8
IV.	Structure de l'endettement	10
V.	Suivi du personnel.....	10

I. Introduction

Le Rapport d'orientations budgétaires (ROB) a pour but de présenter les orientations financières générales poursuivies par la Régie à seule autonomie financière du SDEHG en charge de la gestion des réseaux de chaleur qui seront développés par le SDEHG.

Depuis sa création, le SDEHG a élargi son champ d'actions dans les domaines de la transition énergétique pour rassembler et accompagner ses collectivités adhérentes, leur population et leur territoire autour des enjeux essentiels de la maîtrise de l'énergie et de la transition énergétique, aujourd'hui et pour l'avenir.

L'année 2024 a été marquée par le lancement de 3 projets en études avec l'attribution des groupements de maîtrise d'œuvre et études annexes.

Les orientations budgétaires de 2025 témoignent de la continuité des actions entreprises en 2024, avec la continuité des études entreprises et la perspective du lancement de 2 marchés de travaux concrétisant ainsi 2 projets.

II. Bilan 2024 et Projection des activités techniques de la régie

La Commission Consultative de l'Energie réunie en octobre 2022 a émis un avis favorable sur la création d'une régie départementale dotée de la seule autonomie financière en vue de gérer les projets de réseaux de chaleur portés par le Syndicat Département d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG). Il a été décidé que ce dernier porterait en maîtrise d'ouvrage publique les travaux liés à la mise en œuvre de la chaufferie bois et de son réseau de chaleur associé ainsi que de son exploitation.

A. Réseau de chaleur à Grazac

La Commune de Grazac a réalisé en 2022 une étude de la faisabilité pour la réalisation d'un réseau de chaleur bois afin de desservir 2 bâtiments existants (école maternelle et salle polyvalente) ainsi qu'un projet de construction de 22 logements par le bailleur ALTEAL.

Des études préalables effectuées par la Commune ayant montré que le projet avait potentiellement une pertinence technique et économique, la Commune a décidé de solliciter le SDEHG dans le cadre de sa compétence « réseau de chaleur », pour porter ce projet.

L'année 2023 a été consacrée à la réalisation des études, au dépôt du permis de construire et à la consultation des entreprises choisies pour le marché de travaux. La Commission d'Appel d'Offres du 11 janvier 2024 a analysé les réponses des entreprises à l'appel d'offres sur les travaux.

Le 11 janvier 2024 s'est tenu la Commission d'Appel d'Offres permettant l'attribution des lots aux entreprises les mieux disantes. Cette étape a permis le calcul du prix de la chaleur à 230 €TTC/MWh. Ce coût n'ayant pas été validé par le client principal ALTEAL il a été voté lors du bureau du 12 Mars 2024 de mettre fin au projet pour motif d'intérêt général et pour des considérations économiques.

Il est attendu en 2025 une régularisation en lien avec la mission d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage clôturée.

B. Réseau de chaleur au Lherm

La Commune de Lherm a créé une chaufferie bois associée à un réseau de chaleur technique en 2019 qui alimente trois bâtiments communaux : l'école, la salle polyvalente et le restaurant scolaire.

Le gymnase, l'EHPAD et le collège à proximité des bâtiments précités étant dépendants du gaz naturel pour satisfaire leurs besoins de chaleur et de production d'eau chaude sanitaire, la Commune et le SDEHG ont vérifié la faisabilité technico-économique de l'extension du réseau vers ces derniers.

L'étude ayant montré que le projet avait une pertinence technique et économique, la Commune a sollicité le SDEHG, qui a la compétence « réseau de chaleur », pour porter le projet d'extension du réseau de chaleur bois et la mise en place d'une seconde chaudière bois.

Ce projet permettrait par ailleurs d'atteindre les objectifs suivants :

- Apporter une solution de chauffage renouvelable et locale pour les nouveaux bâtiments ;
- Stabiliser et réduire la facture énergétique des bâtiments concernés par le projet ;
- Réaliser une opération exemplaire au plan environnemental (*réduction CO2, valorisation de ressources renouvelables locales...*) ;

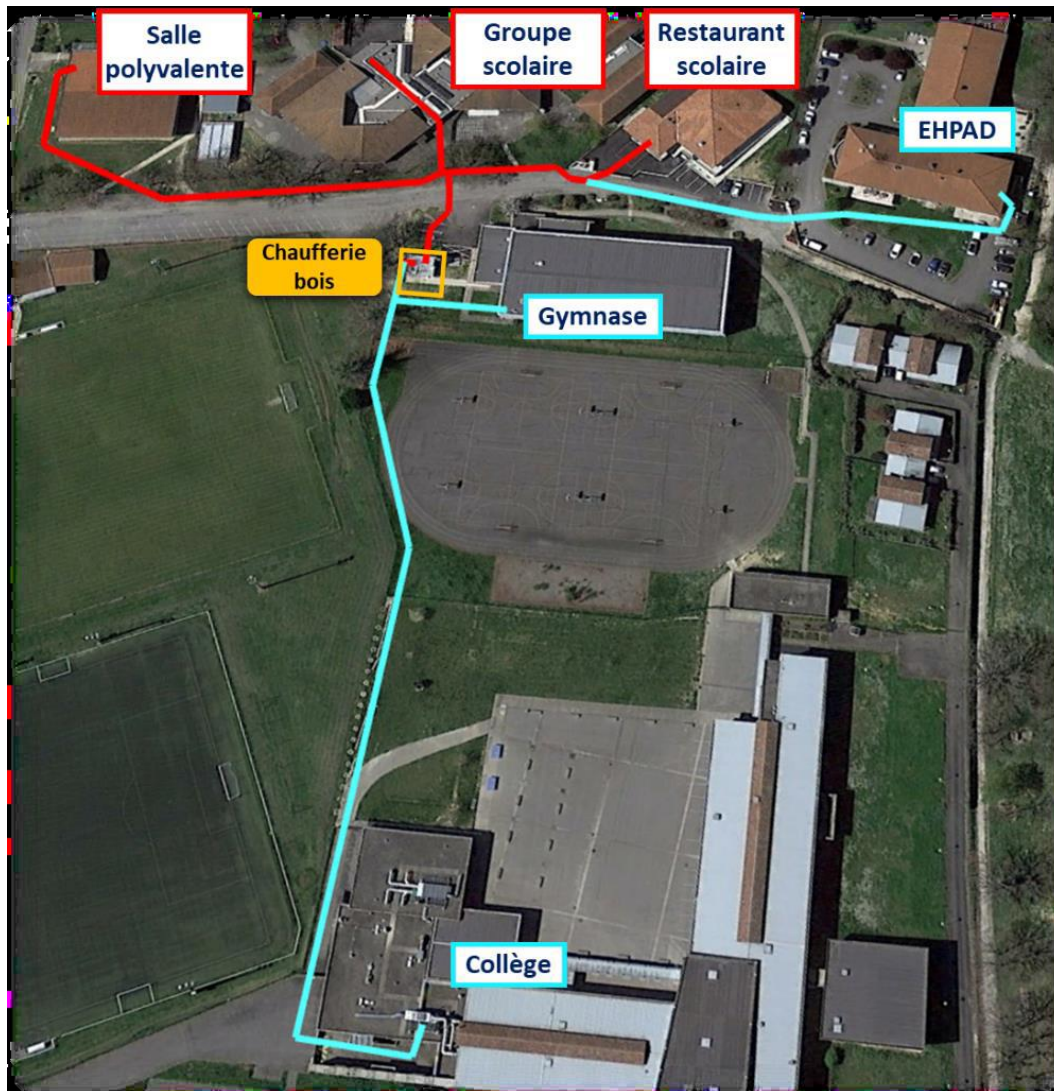


FIGURE 1 LE PLAN INDICATIF PROVISoire DE LA CHAUFFERIE ET DU RESEAU

En 2024, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au groupement mandaté par INDDIGO. Le projet a donc suivi les phases suivantes :

- Avant-Projet Sommaire (APS),
- Avant-Projet Définitif (APD),
- Permis de construire,
- Dossier de consultations des entreprises (DCE).

En parallèle, des études ont été réalisées :

- Etudes de sol,
- Détection des réseaux sur la parcelle de l'EHPAD,
- Contrôle technique.

Les différentes études ont permis d'affiner les caractéristiques du projet :

RECAPITULATIF DES DONNEES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES PREVISIONNELLES DU PROJET DE RESEAU BOIS (au APD)	
Combustible pressenti	bois déchiqueté (plaquettes)
Enveloppe d'investissement chaudière/silo/ réseau/Sous-stations (<i>hors missions d'étude de faisabilité, de MOE et d'AMO</i>)	751 k€ <i>Chiffre en date de Décembre 2024</i>
Puissance bois indicative	300 kW
Taux de couverture par le bois objectif	91 %
Appoint / secours (<i>mise en place d'un appoint/secours centralisé</i>)	Gaz naturel

L'année 2025 sera concentrée sur :

- Signature des polices d'abonnement provisoire sur la base de l'APD d'ici à Mars 2025,
- Attribution des lots du marché travaux en Mars 2025 après le vote du budget primitif,
- Lancement du marché de travaux en Avril 2025,
- Mise en service du réseau de chaleur en Novembre 2025.

C. Réseau de chaleur à Fonsorbes

La Commune de Fonsorbes a mandaté le SDEHG pour déterminer la réalisation d'un réseau de chaleur desservant différents bâtiments existants dans le quartier Cantelauze (école/crèche, collège, centre d'animation).

Les subventions prévisionnelles de ce projet ne permettant pas d'obtenir un coût de la chaleur compétitif pour la commune, le conseil d'exploitation de la régie réseau de chaleur a conclu en 2024 que ce projet ne pouvait pas être poursuivi.

La facturation des dernières prestations réalisées aura lieu sur l'année 2025.

D. Réseau de chaleur à L'Isle-en-Dodon

La Commune de L'Isle-en-Dodon a réalisé une étude de la faisabilité de la mise en place d'un réseau de chaleur bois pour desservir différents bâtiments existants dans le centre-bourg.

L'étude ayant montré que le projet avait une pertinence technique et, la Commune a décidé de solliciter le SDEHG, qui a la compétence « réseau de chaleur », pour porter le projet de réseau de chaleur bois.

Ce projet permettrait par ailleurs d'atteindre les objectifs suivants :

- Apporter une solution de chauffage renouvelable et locale pour les bâtiments du secteur précité ;
- Stabiliser et réduire la facture énergétique des bâtiments concernés par le projet ;
- Réaliser une opération exemplaire au plan environnemental (*réduction CO2, valorisation de ressources renouvelables locales...*) ;



FIGURE 2 LE PLAN INDICATIF PROVISOIRE DE LA CHAUFFERIE ET DU RESEAU

En 2024, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au groupement mandaté par SOCOTEC. Le projet a donc suivi les phases suivantes :

- Avant-Projet Sommaire (APS),
- Avant-Projet Définitif (APD) ;

En parallèle, des études ont été réalisées :

- Etude géomètre,
- Etudes de sol,
- Contrôle technique.

Les caractéristiques indicatives définies par l'étude de faisabilité de février 2023 sont les suivantes :

RECAPITULATIF DES DONNEES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES PREVISIONNELLES DU PROJET DE RESEAU BOIS (au stade étude de faisabilité)	
Combustible pressenti	bois déchiqueté (plaquettes)
Enveloppe d'investissement chaufferie/silo/ réseau/Sous-stations (hors missions d'étude de faisabilité, de MOE et d'AMO)	1.43 M€
Puissance bois indicative (à dimensionner précisément par le MOE qui sera retenu à l'issue de la mise en concurrence)	200 kW
Taux de couverture par le bois objectif	> 90 % des besoins des usagers du réseau
Appoint / secours (mise en place d'un appoint/secours centralisé)	Gaz propane

L'année 2025 sera concentrée sur :

- La rédaction des pièces du DCE,
- Le dépôt du permis de construire,
- La consultation des entreprises pour le marché travaux.

III. Bilan et projection financière 2025 de la régie

L'année 2024 a été propice à l'avancée en étude de 3 projets de réseau de chaleur avec un démarrage potentiel des travaux en 2025 pour les communes du Lherm et de l'Isle-En-Dodon et l'arrêt du projet de Fonsorbes. En conséquence, les coûts d'investissement devraient connaître une augmentation significative en 2025 avec l'attribution de 2 marchés de travaux.

A. Bilan financier 2024

Les dépenses d'exploitation et d'investissement de 2024 reflètent l'engagement financier déployé pour lancer la régie du SDEHG et amorcer les projets de réseau de chaleur au Lherm et à L'Isle en Dodon.

Concernant les dépenses d'exploitation de l'année 2024, elles concernent globalement les frais de personnel pour le suivi des études.

En ce qui concerne les investissements, l'année 2024 a été marquée par des dépenses liées aux études pour les 3 projets de réseau de chaleur : Lherm, L'Isle-en-Dodon et Fonsorbes. Les recettes de la section d'investissement sont constituées majoritairement par le solde de la dotation initiale d'investissement d'un montant reporté de 304 914.72 €. Elle fera l'objet d'un remboursement au budget général selon des modalités à définir qui tiendront compte de l'équilibre financier global de la régie et des recettes perçues. La durée de remboursement ne pourra pas dépasser 20 ans.

EXPLOITATION			
Dépenses		Recette	
Charges à caractère général	4 800 €	Produits exceptionnels	36 800 €
Charges de personnel	32 000 €		
TOTAL	36 800 €		36 800 €

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recette	
Projet Grazac	9 000,00 €	Solde d'exécution de la section d'investissement reportée	304 914,72 €
Projet Lherm	21 189,68 €		
Projet L'Isle-En-Dodon	10 955,00 €		
Projet Fonsorbes	8 426,88 €		
TOTAL	49 571,56 €		304 914,72 €

Le solde de la section d'investissement est donc de 255 343,16 €.

B. La Section d'Exploitation 2025

1. Recettes d'exploitation prévisionnelles

En 2025, les recettes de fonctionnement de la régie seraient réparties comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2025		
	RECETTES	Prévisionnel année 2025
DIVERS	Subvention fonctionnement du budget principal	79 134 €
	Facturation Lherm	10 500 €
TOTAL		89 634€

2. Dépenses d'exploitation prévisionnelles

En 2025, les dépenses de fonctionnement de la régie correspondraient aux postes ci-après.

- Les frais généraux et de personnel en lien avec le fonctionnement de la régie
- Des charges financières en lien avec les emprunts
- un mois de fonctionnement de la chaufferie du Lherm.

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2025		
	DEPENSES	Prévisionnel année 2025
DIVERS	Frais généraux	19 500 €
DIVERS	Frais personnel	30 000 €
DIVERS	Charges financières	33 000 €
DIVERS	Fonctionnement Lherm	7 134 €
TOTAL		89 634 €

C. La Section d'Investissement 2025

1. Recettes d'investissement prévisionnelles

Les recettes d'investissement sont directement liées à :

- Aux emprunts pour les marchés travaux du Lherm et de Fonsorbes,
- Des subventions et des CEE pour le projet de Fonsorbes,
- La reprise des résultats d'investissement de 2024

SECTION D'INVESTISSEMENT 2025

	RECETTES	Prévisionnel année 2025
DIVERS	Reprise résultat 2024	255 343,16 €
EMPRUNT	Emprunts	510 842 €
SUBVENTION	Subventions	547 361,59 €

TOTAL**1 313 546,75 €****2. Dépenses d'investissement prévisionnelles**

Les dépenses d'investissement sont principalement liées aux 2 différents projets de réseau de chaleur qui ont été lancés avec :

- La fin des études et le lancement du marché travaux pour le projet de L'Isle-en-Dodon,
- La réalisation des travaux pour le projet du Lherm.

SECTION D'INVESTISSEMENT 2025

OPERATION	DEPENSES	Prévisionnel année 2025
DIVERS	Etudes de faisabilité	10 000,00 €
REMBOURSEMENT	Annuité d'emprunt	11 080,00 €
FONSORBES	Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO)	9 000,00 €
LHERM	Etudes	49 875,33 €
	Travaux	888 300,00 €
L'ISLE EN DODON	Etudes	61 692,00 €
	Travaux	283 599,42 €

TOTAL**1 313 546,75 €**

IV. Structure de l'endettement

Le budget annexe réseau de chaleur ne présente pas de dette en 2024 dans la continuité de 2023. Il est prévu de souscrire un emprunt en 2025 pour le financement des travaux pour les projets du Lherm et de L'Isle-en-Dodon.

En 2025, la régie devrait solliciter de nouveaux prêts, principalement pour financer les travaux au Lherm tout en assurant le règlement des études liées au deuxième projet celui de L'Isle-en-Dodon. Ces potentiels emprunts sont détaillés dans le tableau suivant :

EMPRUNT	ANNEE PREVUE	MONTANT
Marché Travaux Lherm	2025	271 762 €
Marché Travaux L'Isle-en-Dodon	2025	239 080 €
TOTAL		510 842 €

V. Suivi du personnel

Les frais de personnel s'élèvent à environ 30 000,00 € correspondant principalement au mi-temps de la directrice de la régie réseau de chaleur.